

faire tous les ans une retraite dont on redoutait les fruits, parce-que, disait-on dans le temps, il en sortait pire qu'auparavant.

Cependant les Récollets, voulant s'approcher de Québec et s'établir à la Haute-Ville, ne furent pas longtemps sans faire des démarches à cette fin, et dès le 28 mai 1681, ils avaient obtenu du roi un emplacement appelé la Sénéchaussée, situé à l'endroit où se trouvent aujourd'hui l'église anglicane et la Place d'Armes ou le Rond de Chaines.

Leur but avoué pour l'acquisition de ce terrain était d'y bâtir une infirmerie pour leurs religieux malades qui y seraient plus à portée des médecins et des remèdes ; mais en réalité leur dessein bien ferme était d'y transporter peu à peu, dans des édifices projetés, une partie de leur communauté et d'y fonder un nouveau monastère. Ils savaient que Mgr de Laval et autres s'opposeraient à cette fondation d'une seconde maison de religieux mendiants, dans une petite ville d'environ 3000 âmes, comme l'était alors Québec, et ils crurent pouvoir éluder cette difficulté en procédant comme par voie d'insinuation.

" L'infirmerie, dit Mr. de la Tour d'une manière fine et piquante, devint bientôt un hospice pour tous les religieux, sains et malades, et l'hospice devint un couvent, l'autel pour dire la messe devint une chapelle, et la chapelle une église. Un chœur et une sacristie l'assortirent. Le dortoir suivit l'infirmerie ; le réfectoire et la cuisine accompagnèrent le dortoir. Les portes qu'on fermait d'abord pendant la messe, s'ouvrirent..... et le public y fût reçu. La messe basse devint solennelle ; on donna la communion, on prêcha, on confessa, on célébra les fêtes de l'Ordre ; elles furent annoncées par le prédicateur Récollet..... ; on eut soin d'élever un clocher pour servir, disait-on, aux observances régulières, mais bientôt la cloche appela le public aux offices."

Mgr de Laval qui n'avait consenti à laisser bâtir l'infirmerie demandée et qui aussi n'avait donné la permission de dire la messe, portes fermées, qu'en faveur des religieux malades, et cela seulement jusqu'à ce qu'ils pussent retourner à leur monastère de Notre Dame des Anges après leur convalescence, révoqua d'abord cette permission ; puis, les écarts et l'opposition continuant toujours, il leur interdit enfin toute fonction ecclésiastique dans le pays, et obtint même de Louis XIV l'ordre d'abattre le clocher du monastère de la Haute-Ville. Ce qui fut fait sans délai. Après cela les Récollets reconnurent la justice des punitions qu'on leur avait infligées ; la paix se fit peu à peu, et Mgr de Laval leur rendit les pouvoirs d'autrefois. Un bon nombre d'entre eux continuèrent